

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL

Rue du 25 Mai n. 67.

SOUVENIRS ET PATRIE 3

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et le dimanche de fêtes exceptés. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE, où on reçoit les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. de soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 5—Prise d'Alger (Afrique) par le général Bourmon (1830).

Mardi 6—Prise de Rostadt (Autriche) par le général Moreau (1790).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1^{er} mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

MONTEVIDEO.

Nous recommandons aux méditations de M. Pichon et de M. Massieu de Clerval la pièce suivante :

Les marins de l'Escadre Française étant descendus à terre, sur la demande du Gouvernement Oriental pour défendre au besoin la ville de Montevideo contre les forces de l'ennemi commun, le gouverneur de Buenos-Ayres, les français qui se sont présentés, et ceux qui voudront se présenter pour prendre les armes et se réunir à eux sous le Pavillon National sont invités à se rendre demain dimanche à 11 heures du matin sur la grande Place

FRUILLÉTON.

SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE.

PREDICTIONS.

(Suite).

Saint-Laurent s'arrêta, l'empereur reprit avec vivacité :

— Autrement ?... pourquoi ne continuez-vous pas ?

— Sire, je n'ose, répondit mon ami.

— Eh moi, monsieur, je veux tout savoir ! je veux voir jusqu'où a été poussée cette mascarade. Ne craignez pas de me déplaire : parlez, je vous l'ordonne.

— Autrement, continua Arthur d'une voix émue, que votre empereur tremble de mourir encore plus malheureux que l'infortuné Charles XII !

— Diable ! s'écria Napoléon d'un ton moqueur, votre revenant ne me prédit pas un avenir couleur de rose. Est-ce tout ?

— Oui, sire, tout.

— Eh bien ! répliqua-t-il en se frottant les mains, c'est ce que nous verrons. Quant à vous, monsieur, je vous défends de parler de cela à personne. Je saurai si vous êtes discret. Je ne veux pas non plus que vous retourniez au château de Neuwiedell. Je ne vous oublierai pas dans l'occasion.

De retour chez notre hôte, Saint-Laurent ne nous dit pas un mot de son entrevue avec l'empereur, et ce fut que bien longtemps après que les détails de ce que nous avions vu furent connus. Le mariage de Napoléon avec la fille de l'empereur d'Autriche au commencement de l'année suivante, donna lieu à de nombreuses pro-

ou les jours suivants chez M. le Consul de France.

Montevideo le 12 Octobre 1839.

L. BLANC.

Buchet Martigny.

R. Baradere.

Montevideo, 5 juin.

Nous remercions, au nom des Volontaires Français, MM. médecins et pharmaciens, qui ont pansé nos blessés sous le feu de l'ennemi. Qu'ils veuillent bien accepter ici le témoignage public et sincère de la reconnaissance universelle.

Notre commission de santé a été admirable d'activité; elle s'est noblement multipliée pour faire face à tout, non-seulement elle a suffi aux circonstances, mais encore elle a dépassé l'attente générale. L'absence de deux confrères, dont la retraite nous paraît inexplicable; a rehaussé le dévouement des autres. La voix de l'opinion saura rendre justice à qui de droit. La reconnaissance populaire est la récompense des hommes conséquents et dévoués qui méritent bien de l'humanité souffrante; son silence est la leçon de ceux qui restent sourds à la voix de leurs compatriotes et de leurs frères.

Paix soit faite aux restes funèbres des trois victimes de la journée du 2 juin! Nos larmes ont béni leur mort, et la sainte vengeance est assise sur leurs tombes.

tions: Saint-Laurent passa en qualité de capitaine dans l'état-major. Dès lors nous nous perdîmes de vue. J'appris, par la suite, qu'à l'époque de la naissance du roi de Rome, il avait été décoré; qu'au commencement de la campagne de Russie, Napoléon l'avait appelé auprès de sa personne comme officier d'ordonnance; et, qu'en ouvrant celle de 1813, il avait été nommé colonel, officier de la Légion d'Honneur, et enfin, après Leipzig, général de brigade, baron....

— Un moment! dis-je ici à mon ancien camarade en l'interrompant: Je sais qu'on avançait vite en ce temps-là; mais dans tout ce que vous venez de me raconter, il me semble que rien n'a encore eu le moindre rapport avec les prédictions du magicien de Tiroli.

— Un peu de patience, m'y voici! Dans le court intervalle de la campagne de Moskou à celle de Saxe, Saint-Laurent obtint un congé d'un mois pour venir à Paris épouser Mlle Eulalie, que Napoléon dota après avoir signé au contrat. Pendant ce temps mon régiment avait été dirigé sur l'Espagne et incorporé dans une des divisions du général Suchet. J'étais au siège de Tarragona. Suchet trouva son bâton de maréchal sur les remparts de la place, et moi je perdis ma jambe dans la tranchée. Je fus amputé, décoré et réformé.

Je revins en Bretagne, dans ma famille, que je n'avais pas vue depuis mon entrée au Lycée Impérial, et pendant longtemps je n'entendis plus parler de Saint-Laurent.

Napoléon était retenu de l'île d'Elbe. J'accourus à Paris dans l'espoir d'obtenir un emploi que j'avais longtemps sollicité et qui avait été donné au commencement de la restauration à un vicomte; cet emploi était devenu vacant par l'abandon volontaire qu'en avait fait le ti-

Nous avons visité, le cœur plein d'une douloureuse sympathie, ceux de nos camarades que les balles ennemies ont couchés sur le lit de souffrance. Une amélioration satisfaisante s'est manifestée dans leur position. Tous n'aspirent qu'au moment où la santé leur permettra de se mesurer avec ces brigands terribles, dont 800 ont fui devant 45 de nos braves. Ces martyrs de la civilisation et de la liberté ont supporté avec une résignation toute française les premières souffrances, qui sont toujours si pénibles; ils sont émus et fiers de toutes les sympathies qui les entourent, et, quand bientôt ils se lèveront de leurs couches, ils conserveront une dette de cœur, dette sacrée et éternelle, aux directeurs de notre hôpital, à ceux qui ont dignement souscrit pour son entretien, à notre commission de santé, à ces bonnes et véritables Françaises, anges tutélaires et compatissantes, qui les soignent avec une tendresse toute fraternelle.

Notre devoir nous paraît bien doux à remplir; car nous n'avons que des éloges à donner. Nous remercions M. le docteur Peixoto d'avoir reçu un de nos camarades bien chers, et de l'avoir généreusement entouré de tous les secours de l'art. Nous le remercions d'avoir ouvert son établissement sanitaire aux malades de la légion; son désintéressement justifie nos louanges.

Honneur aussi à la Légion italienne, qui, escorté avec sympathie, jusqu'à leur dernière demeure, les camarades dont nous n'oublierons jamais la perte! Qu'ils sachent bien, ces nobles

l'aire, qui n'était autre que le vieil émigré de l'armée de Condé, mon très honoré correspondant à l'époque où j'étais à l'école militaire de Saint-Cyr.

Un matin, ayant mis mon placet dans la poche de mon ancien uniforme, je m'acheminais lentement sur ma jambe vers l'hôtel du ministre de l'intérieur, lorsque je fus accosté dans la rue de Bac par un homme que je vais coïncider en Espagne. Nous nous étions perdus de vue depuis ma sortie de service. Il m'apprit qu'il était entré dans la maison civile de l'empereur. Je lui fis part de mes espérances.

— Avez-vous quelques bonnes recommandations? me dit-il.

— Je n'en ai d'autres que mes services, mes blessures et mon dévouement bien connu à l'empereur. N'est-ce pas assez?

— Non. Votre demande dormira trop longtemps, comme beaucoup d'autres, dans les cartons. Voici un meilleur moyen: ce soir il y a spectacle au palais; j'ai justement un billet d'entrée dont je puis disposer. Venez! Il est impossible que dans le nombre des officiers généraux avec lesquels vous vous trouverez, vous ne rencontriez pas un ancien frère d'armes. Donnez-lui votre pétition. S'il veut la remettre lui-même à l'empereur, je réponds du succès. Depuis son retour, S. M. n'a encore rien refusé. Quant à vous, ajoutez mon nouveau protecteur en jetant sur ma jambe un œil de compassion, vous réussirez, je vous le certifie.

E. Marco de Saint-Hilaire.

(Suite.)

(La suite au prochain numéro.)

enfants de l'Italie, qu'ils sont et qu'ils ont toujours été nos frères. Ney, Murat et Beauharnais ont commandé les pères; c'est là, pour nous, un impérissable souvenir. Gloire et dangers, nous partagerons tout avec eux; notre hôpital est ouvert pour eux comme pour nous; entre les Français et les fils de l'Italie, c'est désormais à la vie et à la mort! Le brave Garibaldi le sait. Italiens et Français, nous avons adopté pour devise: *l'Union fait la force*. Préparons-nous donc avec acharnement à la bataille décisive. Ne négligeons rien, chefs et soldats, rivalisons de zèle et d'ardeur, sacrifions l'amour-propre à l'intérêt de tous. Le but que nous atteindrons compensera au centuple nos sacrifices.

Quand viendra le grand jour, les soldats de la garnison, qui connaissent mieux que nos ennemis, les bronzailles où leur prudence s'abrite, les débusqueront de ces retraites, qui seules leur donnent un peu de cœur. Notre artillerie marchera devant nous, et tonnera contre les avant-postes, ébranlés d'abord, et bientôt mis en fuite. Alors, nous paraîtrons en rase campagne, nous pourrons marcher en masse à la bayonnette, et nous verrons de quel côté se rangera la victoire.

D'ici-là, serrons, confondons, multiplions nos rangs; que les petites dissidences disparaissent pour faire place à l'ensemble et à la concorde. Travaillons tous à notre grande œuvre avec une persévérance fraternelle et religieuse. Nous ferons rougir ainsi le représentant qui nous abandonne; nous montrerons l'exemple à l'ennemi, qui doit ici nous protéger, et qui nous voit, sans tressaillir, marcher à la mort, au nom de la France, tandis que ses canons sont muets.

Que chacun soit tout à tous! Dévouons-nous tout entiers à la France Montevidéenne, et ne voyons qu'elle. Les grands cœurs de toutes les nations nous en sauront gré, et la France, notre mère lointaine, bénira ses enfants avec les larmes de l'admiration.

A. DELACOUR.

Le 1er bataillon des voltigeurs exprime publiquement toute la reconnaissance qu'il doit au capitaine Chauvel, 2me bataillon des grenadiers pour son admirable conduite dans la journée du 2 juin.

Les voltigeurs du 1er ont une dette d'honneur à satisfaire envers lui; ils lui prouveront à la première occasion, qu'ils ont su l'apprécier, ainsi que les braves qu'il commande si dignement.

S. AGORRY.

Sergent-major du 1er bataillon.

— Un incendie a dévoré le quartier des négociants, à Valparaiso, dans la nuit du 15 mars dernier; les pertes sont incalculables.

(Extrait de Britannia.)

ROSAS ET SON SYSTEME.

LES AGENTS ÉTRANGERS. — LE COMMODORE PURVIS. — D. MANUEL ORIBE. — LE BRITISH-PACKET ET LA GACETA MERCANTIL DE BUENOS-AYRES.

Voir les Nos. des 1er et 2 juin.

Et, en effet, ils n'ont rien dénoncé. Ils ont vu les faits: ils ont compris le système; ils l'ont condamné avec horreur; mais, interdits ou fascinés, à la vue de l'homme qui les remplissait d'horreur, pas un d'eux jusqu'ici, n'a été assez hardi pour proclamer haut et net, en face du criminel, une vérité que tous comprenaient, que le monde avait le plus grand intérêt à

connaître, et qu'ils auraient dû révéler d'une voix énergique et ferme.

Ils auraient dû le faire; ils y étaient obligés par l'honneur et les devoirs attachés à leurs portes.

Les causes faciles à saisir sont nécessairement les états Sud-Américains des pays d'émigration, destinés à se peupler et à s'enrichir, comme ceux de l'Amérique septentrionale, par la concurrence des bras et des capitaux européens, ce sont en outre de vastes marchés pour l'écoulement des productions industrielles d'outre-mer, et qui fournissent aux fabriques étrangères les matières premières qu'elles élaborent. De là, l'immense différence entre la nature des relations politiques et diplomatiques des États Européens entr'eux, et de celles de ces mêmes États avec les États connus autrefois sous le nom d'Amérique Espagnole.

L'émigration et le commerce forment la base de ces derniers états, sans qu'on puisse agir avec nous des questions d'équilibre, d'influence politique, de compétence commerciale ou de fabrique, de rivalité dans les articles coloniaux, questions qui sont l'objet des relations qui existent entre les états Européens.

Mais l'émigration et le commerce entraînent nécessairement l'accumulation d'un grand nombre de personnes et de capitaux étrangers, dont la conservation et la prospérité exigent comme condition première et *sine qua non*, la paix publique, une sécurité inviolable, et une liberté raisonnable de travail et de commerce. L'Europe a le droit d'exiger ces conditions des gouvernements américains; mais elle a aussi l'obligation de protéger de tout l'appui de son influence civilisatrice ces nouveaux états et leur accroissement prospère.

C'est ainsi, et non point par des menaces et et le mauvais emploi de la force, c'est par ce seul moyen, juste, moral, et inévitablement efficace, qu'elle protégera la population qu'elle envoie en Amérique.

Et cependant le contraire est arrivé jusqu'ici. Les gouvernements européens ont exigé des gouvernements de nos états américains, qu'ils observassent, vis-à-vis des étrangers, les conditions de paix, de respect à la propriété et aux personnes; et en même temps ils ont appuyé de toute leur influence et de tout leur pouvoir des gouvernements dont le système est une guerre habituelle, la destruction à main armée de tout droit reconnu, de tout principe de civilisation, la volonté sans frein d'un individu au lieu de l'autorité stable de la loi; des gouvernements, qui proclament comme principe américain la haine pour l'étranger, et la rétentention de le soumettre au même pouvoir arbitraire que leurs sujets.

Et qui doit-on accuser de ces affreuses aberrations dans la politique et dans la conduite des cabinets européens, sinon les représentants qu'ils envoient dans ces contrées lointaines? Est-il présumable que Rosas et son système eussent mérité, pendant tant de temps, l'appui, le respect, la tolérance des grands gouvernements de l'Europe, si la voix de leurs agents à Buenos-Ayres eût confirmé officiellement les horribles vérités que tous proclamaient, eux seuls exceptés? Peut-on croire que des gouvernements, dont les sujets affluent abondamment dans ces régions, dont le commerce demande sans cesse des consommateurs et de riches marchés, eussent toléré, en silence, un système qui leur ferme un de leurs marchés les plus avantageux; si leurs agents leur avaient dit:

(La suite au prochain numéro).

DECLARATION OFFICIELLE.

DU GOUVERNEMENT ORIENTAL.

Nos lecteurs se souviennent du bruit qui courut il y a quelque temps au sujet de propositions de paix faites au nom du général Oribe au gouvernement Oriental. Le *British Packet*, dans son n.° du 20 mai, prétend que ce fut le commodore Purvis qui fit officiellement au nom du gouvernement Oriental, des propositions à Oribe. Mais ces propositions pacifiques, ajoute le *British Packet*, quoique fondées sur la reconnaissance de l'autorité légale du président Oribe, renfermaient, dit-on, des conditions d'une nature tellement extravagante qu'il était impossible de les envisager un seul moment; &c. &c. &c.

Le gouvernement Oriental répond péremptoirement à cette assertion mensongère par la déclaration suivante:

Brown, repoussé, lorsqu'il attaqua le port de cette capitale, profita de la trêve avantageuse pour lui seul, qu'avait obtenue Mr. le commodore Purvis, pour échapper, à la faveur de la nuit, à une perte certaine. — Pour pillier cette fuite honteuse, il s'adressa à M. le commodore, et commença une négociation, où l'on vit au gouvernement Oriental, qu'il reconnut, des propositions pacifiques.

Dans le peu de paroles qui furent échangées la dignité et la souveraineté du gouvernement de la République, furent hautement gardées, et ceux qui intervinrent dans cette négociation eurent l'occasion de remarquer que Brown et Oribe sont pénétrés de la position précaire où se trouve l'armée de Rosas dans ce pays, et de l'intérêt qu'ont résolument manifesté dans cette question la France et l'Angleterre.

Le *Nacional* rappelle au nom du gouvernement que, dans les circonstances les plus critiques, ce gouvernement a déclaré solennellement qu'il ne donnerait ouverture à aucune négociation pacifique, tant qu'une armée étrangère occuperait au seul ponce du territoire de la République.

Aujourd'hui, plus que jamais, cette résolution est la sienne; et la maintiendra.

Extraits du *Nacional*.

Miags, 25 mai 1843.

MONSIEUR FERMIS ORDONNEZ.

Mon ami particulier,

Le 10 de ce mois, S. E. M. le général en chef eut une forte attaque avec les postes avancés de l'ennemi, sur les puntas del Sauce, dans laquelle nos braves et vaillants chefs Blanco et Cerpeles les chassèrent complètement. Le résultat de cette journée nous a laissé cinq blessés, parmi lesquels se trouve le lieutenant Poyoyo; elle a coûté à l'ennemi trente hommes tués ou blessés.

Les blessés ont été conduits ici pour y être pansés, et à peine furent-ils arrivés que nombreuses familles, sans distinction de partis, accoururent à la maison où ils étaient soignés, apportant, les uns des lits complets, les autres les objets de première nécessité dans ces circonstances, enfin, de leurs propres mains, aidant à faire les remèdes et pansements, au point que leur dévouement pour cette assistance a été tel que, jusqu'à présent, je n'ai pu pratiquer moi-même aucune des choses nécessaires pour les pansements.

Aussi, je croirais essentiellement manquer à un devoir d'humanité et de gratitude, de ne pas recommander au gouvernement supérieur la beneveillante conduite des habitants de ces parages, afin que, en mon nom, il le fasse savoir au public. La digne ville de Montevideo ne doit pas ignorer que son patriotisme et son dévouement pour la cause sacrée de la liberté, de la civilisation et de l'humanité, trouvent des sympathies dans presque toutes les villes de cette république.

Cette lettre n'étant à autre fin, j'ai le plaisir de vous saluer, et de vous offrir de nouveau mon amitié.

Je vous baise les mains,
FORTUNATO SILVA.

MINISTÈRE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES.
DÉCRET.

Montevideo, le 3 mai 1843.

Ayant été nommé par le gouvernement de sa majesté britannique, vice-consul en cette ville M. Martin J. Hood, le gouvernement dé- cide :

Art. 1er M. Martin J. Hood est reconnu, en sa qualité de vice-consul de S. M. B. en cette ville.

Art. 2, Qu'il soit communiqué et publié.

SUAREZ,
Santiago VASQUEZ.

AVIS AUX NEUTRES.

Les 20 jours que le gouvernement supérieur accorde aux suédits, par rapport aux exercices d'instruction étant expirés, on leur fait savoir que ceux qui, n'étant pas enrôlés dans les légions française ou italienne, voudront tenir leurs magasins ou ateliers ouverts, doivent, à dater du 5 courant, se munir de la patente correspondante, sous peine de payer 25 piastres d'amende.

Hier, trois bataillons de la Légion des Volontaires Français ont manœuvré et fait l'exercice à feu.

L'artillerie de la Légion s'est également préparée aux grands événements que nous attendons tous avec impatience.

NOUVELLES DU SOIR.

Vendredi et samedi, la division aux ordres du colonel Silva a soutenu de fortes guerres contre l'ennemi.

Le traître Nuñez a été envoyé pour combattre son ancien ami; mais il a tremblé devant la redoutable épée du brave colonel.

— Les journaux de Buenos-Ayres reçus par le *Pocket Anglais* continuent à injurier les Anglais et le gouvernement oriental. Qu'importe?

— Le colonel Estiva a surpris de ce côté de Santa-Lucia un camp d'ennemi. Il a tué 5 hommes et fait trois prisonniers qui sont à l'heure qu'il est à la disposition du gouvernement.

— Un passé de l'ennemi a rapporté que Servando Gomez a beaucoup souffert dans un choc entre les deux avant-gardes.

FRANCE.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

PRÉSIDENT DE M. SAUZET.

Séance du 2 mars.

(Suite.)

On dit : l'Angleterre et la France doivent traiter d'égal à égal. Ouidi : il doit y avoir dans nos relations avec l'Angleterre des avantages communs ou équivalents. (Oui! oui!) Mais c'est ainsi que nous entendons traiter, c'est ainsi que nous avons toujours traité. (Dénegations nombreuses).

M. Hortensius suist-albin.—Et les traités sur le droit de visite?

M. Guizot.—Eh! mon Dieu! les traités sur le droit de visite sont conclus sur les bases de la réciprocité. (Interruption).

M. Guizot.—C'est une dérision!

M. Guizot.—Vous prétendez que cela n'est pas; mais avez-vous oublié que ce que vous reprochez au cabinet, quelques membres du parlement britannique l'ont reproché au gouvernement anglais, avez-vous oublié que lord Grey a été obligé de se justifier de reproche d'avoir livré le pavillon de la Grande-Bretagne à la marine française? (Allons donc! allons donc!) Pour mon compte, je le déclare, je suis bien heureux d'avoir à faire entendre ici des paroles bienveillantes au cabinet

britannique; je suis bien aise de répondre par un langage bienveillant pour la France dont la tribune anglaise vient d'être l'écho. (Adhésion sur quelques bancs du centre). Je suis bien aise d'avoir à déclarer ici que la France est disposée à entretenir non pas des rapports d'intimité, ces rapports sont gênants pour tout le monde, mais des rapports de bienveillance avec la Grande-Bretagne. (Silence complet). Je suis bien aise de voir qu'aucune voix ne vient contredire mes paroles.

J'arrive à l'Espagne: vous nous reprochez des griefs que vous n'avez pas inventés.

M. de L. martine.—Je demande la parole.

M. Guizot.—Attendez... Vous n'avez pu comprendre le sens de mes paroles. (Chut! chut!) Je veux dire que le reproche qu'on nous adresse n'est pas fondé. On prétend que nous n'avons pas de politique en Espagne, cela n'est pas. Notre politique en Espagne est très décidée. (Murmures.—Bruit). Je le répète, nous avons en Espagne une politique très décidée.

Nous sommes convaincus que la France doit vivre avec l'Espagne dans de bons rapports, dans de bonnes relations, dans une amitié véritable. Nous pensons que les habitudes et les mœurs des deux pays, aussi bien que les conseils de la géographie, les poussent dans cette voie. Nous savons, on le voit à Londres, que si l'Espagne est monarchique, et il n'y a qu'elle avec la France les rapports les plus sûrs et les plus naturels. Louis XIV et Napoléon le seraient aussi. Ils ont poursuivi ce grand but: l'accord de deux peuples: Louis XIV a réussi. Napoléon a échoué savez-vous pourquoi? Permettez-moi de le dire, parce qu'il a attenté à l'honneur et à l'indépendance de l'Espagne. (Agitation.) Napoléon a créé de grands embarras aux gouvernements à venir. Les souverains, les sentiments qu'il a laissés après lui en Espagne ont affaibli beaucoup les tendances de l'Espagne pour la France. Il s'est créé là des partis puissants hostiles à la France.

Louis XIV a réussi. Est-ce que c'est à recommencer? Cela ne se peut pas. De cette œuvre il y a à conserver, il y a à rejeter. Les temps sont changés. Cette domination exclusive, cette prise de possession par la famille ne peuvent plus se représenter.

Il a fallu accepter en Espagne deux choses: l'une est nouvelle, l'autre remonte à Napoléon.

La chose qui est nouvelle, c'est la forme constitutionnelle, c'est la transformation de la société dans ce pays. Cela ne peut plus se concilier avec le politique de Louis XIV, avec la domination, l'influence exclusive d'un petit nombre d'hommes à l'aide d'un conseil de famille. Là, où les peuples font leurs affaires, renoncez à fonder cet ascendant que Louis XIV avait conquis dans les conseils de Madrid.

La seconde chose, c'est le sentiment de l'indépendance qui répugne à l'influence étrangère. En Espagne, ce sentiment a grandi, il s'est fortifié, il s'en ranimé. Il faut compter avec lui bien plus que Louis XIV et ses successeurs. Voilà les deux faits nouveaux qui nous imposent plus de réserve, plus de patience que la politique de Louis XIV n'en a eu besoin.

Est-ce à dire que vous devez renoncer à l'intimité, à d'excellents rapports, à la bonne union avec l'Espagne. (Ah! ah! voyons). Non certes... non certes, nous y avons toujours tendu et nous ne cesserons d'y tendre. (M. le ministre donne à sa voix son ton le plus solennel) Comment! on s'étonne!... on s'étonne d'une politique qui demande qu'on patiente!... qu'on tempore!... qu'on sache attendre!...

M. de Marmier.—Très bien! très bien!

M. le ministre des affaires étrangères.—Est-ce que cela est nouveau?... Est-ce que cela n'est pas arrivé à tous les gouvernements? Est-ce qu'il n'est pas arrivé au plus hardi! au plus fort! au plus ambitieux! au plus conquérant! à attendre et de patienter... de temporer!... (Braves au centre.—Rires et interruptions ironiques aux extrémités).

Vous parlez de deux ans, d'un an comme d'un laps de temps qui doit laisser la patience de l'assemblée...

Aux extrémités.—La vôtre n'est jamais lasse!
(La suite au prochain numéro.)

30e LETTRE AU JOURNAL DU HAVRE.

Paris, le 10 mars.

Le ministre a la vie sauve: il peut finir encore une longue carrière. En face de vote de la chambre et des motifs bien connus qui l'ont amené, on ne doit plus se faire d'illusion ni sur la valeur de ce régime, ni sur les moyens qu'il met en œuvre. La majorité de la chambre des députés trouve que la situation est

excellente pour les membres qui la composent; elle comprend qu'aucun régime ne leur donnera plus d'honneur, plus d'influence, plus d'action sur le budget, plus de titres à la distribution des faveurs. Pourquoi changer alors? Pourquoi courir après l'ombre quand on tient une si belle proie? N'est-il pas évident que la mesure est comblée et qu'on ne peut aller plus loin? Ainsi calcule l'égoïsme parlementaire.

Le fait est que les convictions ne sont pour rien dans le dernier vote; le calcul seul y est intervenu. Il faut dire que l'un des organes de la gauche a été d'une maladresse insigne et a indisposé la chambre entière en partageant le butin avant la victoire. Non-seulement il a fait une distribution des portefeuilles, mais il a même disposé des grandes places dans les divers ministères. Ce partage avec cavalier des députés de la majorité a irrité les conservateurs honnêtes; ils ont craint de préparer une nouvelle curée; elle a servi les conversateurs adroits en rattachant à la fortune de M. Guizot des hommes qui étaient fort ébranlés. Tout a donc été conduit dans cette affaire avec un profond manque de tact de la part des aspirants au ministère, avec une habileté extrême de la part des ministres en exercice.

Une seule chose aurait pu déterminer, dans les centres un fractionnement et une défection, c'est été si MM. Dufaure et Passy avaient soutenu leurs prétentions avec fermeté, et tenu haut leur drapeau. Or, vous avez pu voir quelle timidité et quelle mollesse le mit l'un et l'autre appuyés dans la lutte. M. Passy a commencé par déclarer qu'il se croyait impossible dans l'état des opinions de la chambre sur la question du droit de visite. C'était singulièrement diminuer les chances des autres prétendants aux portefeuilles. M. Passy ayant toujours compté comme l'une des colonnes de la prochaine combinaison. Ensuite est venu M. Dufaure qui, avec une franchise qui l'honore, a donné sur la réforme électorale des explications qu'on ne lui demandait pas, et qui ont beaucoup refroidi les conservateurs enclins à une défection. Tout ce qui peut changer en effet la situation des collèges électoraux aux troubles l'avenir et inquiète l'ambition des députés qui sont nommés sous l'empire des circonstances actuelles, et dans l'opposition même, il est des hommes qui ne demandent la réforme électorale que du bout des lèvres. M. Dufaure, trop enclin à sa conscience, a donc gâté ses affaires par ses déclarations. On a vu des hommes, d'une part indécis, et de l'autre portés aux expériences, et les conservateurs ont craint de porter au pouvoir des ministres à la fois timides et téméraires, n'ayant ni assez de fermeté, ni assez de prudence.

Il est certain que le vote n'a pas donné les résultats que l'un aurait pu et dû en attendre. Les boules n'ont pas été conformes aux paroles. Depuis deux mois environ, cinquante membres au moins des centres attaquaient, dans leurs conversations, la politique de M. Guizot, et se déclaraient prêts à abandonner le cabinet sur la première question essentielle qui se présenterait. Ce n'était qu'un cri parmi les prétendus défectionnaires; ils se montraient même plus ardents que les membres de l'opposition, et approuvaient dans leurs hostilités cette sougue qui n'appartient qu'à des nouveaux convertis. Eh bien! au scrutin, pas une des voix des centres n'a manqué à la politique de M. Guizot; il lui en est même venu de côtés d'où il ne devait point en attendre. Voilà quel désappointement ils ont occasionné, et quel triomphe public ils ont ménagé à un système qu'ils condamnaient tout bas. C'est une véritable journée des dupes. La déception a même survécu à l'événement. Aujourd'hui, on ne voit vraiment plus d'une manière précise qui a voté pour, qui a voté contre le cabinet. La liste que les journaux ont publiée est une liste de fantaisie, faite sans renseignements précis, et qui n'a que le caractère d'une présomption. Déjà plusieurs démentis ont été donnés à cette liste, et si on ne lui en donne pas une infinité d'autres, c'est que cela sert les calculs des intérêts. Je pourrais vous citer divers noms qui sont portés sur la liste des 197, et qui devraient figurer sur celle des 242, comme aussi plusieurs noms des 242 qui devraient figurer sur la liste des 197; mais c'est là une polémique personnelle dont il convient de s'abstenir.
(La suite au prochain numéro.)

MOUVEMENT DU PORT
DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 4 et 5 juin.

Rio Janeiro le 21 mai, brick golette hambourgeois Victor, de 144 t. exp. Decker, à M. G. de Costa, avec 1200 boques farine.

Paraguay le 21 mai, golette sarda Saeta, de 81 t. exp. Dodero, à Vilardebó avec herbe mate, riz.

Valparaiso le 22 avril, brick hambourgeois Spré, 112 t. cap. E. Melolin, à Llavallol et fils avec 235 sacs aricots, 214 id des nox, 53 id pois chiuches, 51 id amidon, 27 id piment, 72 id lentilles, 60 id graine mil-let, 300 id riz, 150 id farine, 9 caisses chapeaux, 2 id tapis, 2 id échantillons, une malle effets.

Buenos-Ayres, trois mats français Turane, par qui on donne la nouvelle, que dans la nuit du 31 dernier, la tempête jeta à la côte, plusieurs navires anglais et français et autres.

Trois mats anglais que l'on dit être le John Cook. Saint Catherine en 8 jours, brick goelette brésilien Constante, consigné à Viano avec maïs, riz et farine de mandioca.

Sbeildo, trois mats Juan Cuchi, à Parlans avec charbon.

Cadix en 51 jours, trois mats anglais Anv, à Lafone avec 230 lastres sal.

Trois mats portugais à l'est.

AVISO.

Las personas que tengan relaciones de negocio con mi, independiente D. Pedro Tilhet, se servirán presentarse el día lunes 13 del corriente en casa de D. Juan Laphin; de las 11 a las 2 de la tarde.

Les personnes qui auraient eu que ques relations d'affaires avec mon ex-commis, M. Pierre Tilhet, sont priés de se présenter lundi le 13 du courant chez M. Laphin, de onze heures à deux de l'après-midi.

Le chef politique et de police du département, d'accord avec l'autorité supérieure, ordonne:

Art. 1er. Trois jours après la date du présent édit, tous les possesseurs, à quelque titre que ce soit, des articles suivants:

Armes, tranchantes, ou armes à feu, balles de plomb ou fer, plomb en barre ou de toute autre nature, plomb de chasse et pierres à fusil, haches, pics ou poches, et peles.

Présenteront à la police une liste écrite et signée de ce qu'ils ont en leur pouvoir, quels que soit le nombre et la qualité.

Art. 2. La note indiquée par l'article antérieur sera présentée en double, et une d'elles sera rendue aux intéressés au même instant, après avoir été signée et scellée par la police, lequel le leur servira de preuve d'avoir rempli cette disposition.

Art. 3. Le fait de ne pas manifester les articles désignés ci-dessus, ou de le faire frauduleusement, sera considéré et traité comme un acte d'hostilité ouverte contre la république.

Art. 4. Celui qui, par quelque circonstance que ce soit, aurait des armes de l'État, Les présentera dans le même délai au département de la police.

Art. 5. Le fait de trouver des armes de cette classe dans les habitations, suffira pour que celui qui l'occupe soit sujet aux peines établies contre les actes d'hostilité envers la république, s'il ne justifie à l'instant même qu'il les tient pour le service public, avec autorisation de l'autorité compétente.

Art. 6. Que le présent soit publié par édit et dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, 29 mai 1813.

ANDRÉS LANAS.

HOPITAL FRANCAIS.

L'hôpital a besoin d'une compagnie de quarant hommes d'ambulance. Ils auront exactement les mêmes droits que les légionnaires, à dater de leur engagement. Les Français qui voudraient en faire partie n'ont

qu'à se présenter à l'hôpital, rue de Sarandi près le marché où le directeur leur fera connaître les conditions.

AVIS.

Les personnes qui ont confectionné des effets pour les chasseurs basques, et dont le paiement ne serait pas effectué, ont priées de présenter leurs bons chez M. Oyenard, dans les 48 heures à partir du premier juin 1813.

Le sieur Lametz, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, distribués à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Riicon, on achete or vie ux, argent et cuivre.

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'état Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles, et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français, THIEBAUT.

AVIS DIVERS.

Nous avons déjà eu l'honneur de prévenir le public de l'infidélité commise du nommé Etienne Lacasse, natif d'Orion (Basses-Pyrénées), employé de notre maison, que nous avons mis à la disposition de la police pour cause de vol; et où il attendait instruction de son procès, nous avons même annoncé que, n'ayant pu obtenir de lui avec complicité de ses sœurs, les personnes qui seraient en quelques relations d'affaires avec lui en dehors de notre maison, étaient priées de nous en donner connaissance, étant à la recherche de plusieurs objets importants qui ont été volés par lui et qu'il aurait pu vendre.

Ce jeune homme s'est échappé des mains de la justice qui est à sa recherche, c'est pourquoi, et avec son autorisation, nous remercions aux personnes qui pourraient le connaître, notre invitation de nous donner avis des relations qu'ils auraient pu avoir avec lui et à le faire arrêter en quel lieu où il se trouve.

Une récompense sera remise à la personne qui pourra indiquer la retraite de cet individu. Montevideo, le 25 mai 1813.

P. S. Les personnes qui auraient quelques éclaircissements à donner sur ledit Etienne Lacasse pourront s'adresser à la Tenda de la Ville de Paris, rue Zava.

Pohier et Letourneau.

On demande une servante basque Française pour la cuisine, et le soin de ménage. L'on est susceptible à une bonne conduite et à la confiance. S'adresser rue del Cerrito.

AVIS.

Les Dames Françaises, qui se sont occupées de la souscription pour l'Hôpital, désireraient que, pour

diminuer les fatigues auxquelles elles se sont généralement soumises, une souscription à domicile fut ouverte chez l'une d'elles.

C'est pour ce motif qu'une souscription est ouverte chez Mine. Viglezzi, rue Rincon.

AVIS.

On desire trouver un français qui voudrait se charger de perfectionner deux enfants un de 13 ans et l'autre de 10 dans l'écriture et l'arithmétique. S'adresser rue del Cerrito, ou rue Ituzarigó, celui qui le désire n'a qu'à se présenter pour y faire les conditions. B.

AMA DE LECHE.

Una Italiana desea un niño para criar, la persona que la desee para dicha ocupacion ocrara al Cuartel de los Italianos, en la de la Buena-Vista, ó en casa del Sr. Daneta en el otro lado del rio.

On trouvera à l'imprimerie du Patriote réunis dans une seule feuille la Marseillaise, le Chant du Départ, le Veillons au salut de l'Empire et la Parisienne.

AUX VOLONTAIRES FRANÇAIS.

Nous invitons les volontaires français qui voudront faire partie de la compagnie auxiliaire d'artillerie sous le commandement du capitaine Alzard, à se faire inscrire hors du marché, maison Estevos, près du Café de l'Uruguay.

HOPITAL FRANCAIS.

On souscrit pour l'hôpital français chez M. Viglezzi, rue del Riicon.

AVIS.

On vient d'imprimer, à l'imprimerie de la Charité, un ouvrage intitulé:

INSTRUCTIONS D'INFANTERIE,

qui comprend celle des recrues, le manuel des guides, et la tactique des éclaireurs; extraits de la dernière édition de Valenciennes, avec 29 gravures lithographiées, qui indiquent les signes du commandement avec l'épée ou la canne.

Il se vend à ladite imprimerie, et chez Domenech ou chez Varela, place de la Constitution.

AVIS.

Une souscription pour l'hôpital français, est ouverte chez M. le président de la commission de santé, rue Colon (ancien consulat).

AVIS IMPORTANT.

On demande des ouvriers, maçons et manoeuvres pour l'hôpital Français. S'adresser maison neuve de D. Juan Maria Perez, à côté du marché. On désire qu'ils fassent partie des Volontaires Français. Ils auront exemptions de service, et leur ouvrage leur sera payé.

VENTE.

On désirerait vendre à Buenos-Ayres l'établissement de serrurerie et armurerie de M. Richard et Demet, situé rue de la FÉLÉRATION (Plata), à 2 1/2 cuadras de la place de la Victoire.

S'adresser à M. Couturier au magasin de meubles rue de Treinta y tres en face du café du Commerce. On vendrait séparément l'atelier de serrurerie avec ses dépendances, ou bien les deux ensemble.

Le Grand Jb. REYNARD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jb REYNARD.